Image not found or type unknown

sauvegarde de justice et créanciers

Par **arbelfort90**, le **21/01/2009** à **20:09**

bonjour,

mon psychiatre a fait un dossier de mise sous curatelle et une sauvegarde de justice

ma question est ce que les créanciers peuvent encore m'harceler et faire des pression avec des huissiers.

merci d'avance de votre réponse

cordialement,

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés